

On n'avait pas en effet attribué au *Cercle du Bols de Boulogne* chargé d'organiser ce concours une subvention moindre de 30,000 francs; avec cette somme importante il a été facile d'organiser une très belle fête sportive. Il eût été intéressant d'en apprécier les conséquences soit au point de vue de la participation des étrangers, des progrès du tir, de l'emploi des armes et surtout de la qualité des poudres, mais le *Cercle du Bois de Boulogne* n'a pas répondu sur ce point aux désirs de l'administration et n'a remis sur l'organisation et les résultats du concours aucun rapport, ce qui est tout à fait regrettable. Nous nous bornerons en conséquence à faire connaître les résultats matériels des épreuves. Il a été organisé pendant l'Exposition deux grandes épreuves :

1° Une épreuve populaire à 20 francs d'entrée comportant 4 prix pour une valeur de 10,000 francs appelée *grand prix du Centenaire*. Cette épreuve était tirée en un pigeon à 25 mètres et chaque tireur non classé ayant tué son premier pigeon recevait à titre commémoratif la plaquette bronze argenté des sports.

Les inscriptions pour ce concours se sont élevées à 193 et le nombre effectif des tireurs a été de 166, ce qui ne s'était jamais vu dans aucun concours de tir aux pigeons. Parmi les tireurs se trouvaient un grand nombre d'étrangers.

Le tir a donné le classement suivant :

	pigeons		pigeons
1 ^{er} MACKINTOSH [Australien].....	22	4 ^o <i>ex-æquo.</i> {	Baron DE TAVERNOST.....
2 ^e Marquis DE VILLAVICIOSA [Espagnol].....	21		JOURNU.....
3 ^e MURPHY [Américain].....	19		GINOT.....
			14

2° Une grande épreuve à 200 francs d'entrée comportant 4 prix dont le premier de 20,000 francs, appelé *grand prix de l'Exposition universelle*, l'épreuve était tirée en 6 pigeons à 27 mètres et tous les tireurs ayant tué 3 pigeons recevaient comme titre commémoratif la plaquette argent.

Les inscriptions pour ce concours s'étaient élevées à 84, et le nombre des tireurs effectif a été de 54.

Le tir a donné le classement suivant :

	pigeons		pigeons
1 ^{er} DE LUNDEN [Belge].....	21	3 ^e MACKINTOSH [Australien].....	18
2 ^e Maurice FAURE [Français].....	20	4 ^e ROBINSON [Américain].....	18

Le Jury officiel nommé par le Commissaire général était composé comme suit :

Membres français : MM. le comte DE SAINTE-ALDEGONDE, le comte CLARY, Jean DE MONTS, Louis DES-GENÉTAIS, Maurice FAURE, le baron GOURGAUD, Georges HEINE, André PINARD, le comte DE SACHS, le baron A. DE TAVERNOST, Léon THOME.

Membres étrangers : MM. le comte DE VOSS [Allemagne]; le chevalier DE KNIFF [Belgique]; James GORDON-BENNETT [États-Unis]; DE AMEZAGA [Espagne]; lord SAVILE [Grande-Bretagne]; le comte GAJOLI [Italie]; DE BIONCOURT [Russie].